

Paris, le 16/09/2020,

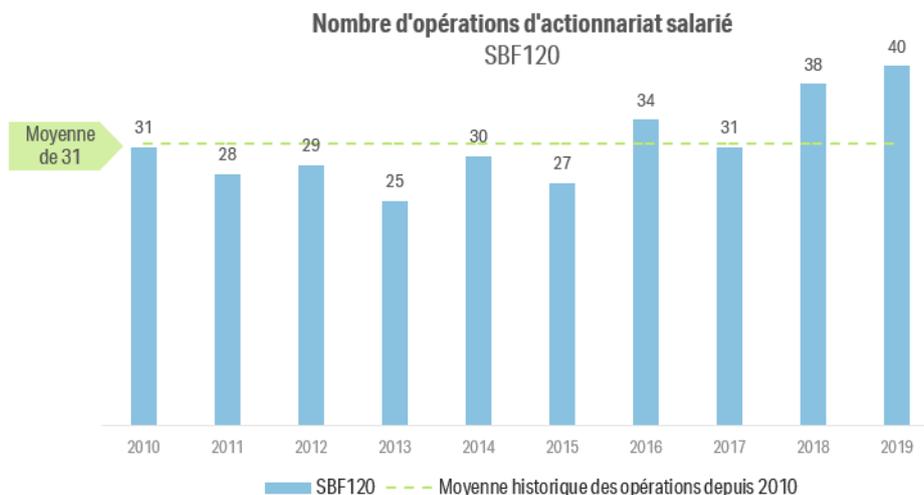
L'actionnariat salarié, une dimension à part entière de la politique RSE des entreprises.

Eres, spécialiste en actionnariat salarié, épargne retraite et épargne salariale, publie les résultats de la 8^e édition de son Panorama de l'Actionnariat Salarié. Le Panorama s'intéresse pour la première fois aux liens entre actionnariat salarié et politique RSE des entreprises.

RÉSULTATS CLÉS

1. L'année 2019 a été une excellente année pour l'actionnariat salarié, avec un nombre record d'opérations et un volume très élevé pour les plans collectifs.

- En 2019, 40 opérations collectives ont été menées par 36 entreprises du SBF120, sous forme d'augmentations de capital réservées aux salariés ou de cessions d'actions. Il s'agit d'un nouveau record.
- Le volume de ces opérations s'est élevé à 3,40 milliards d'euros en 2019, très proche du record de 2018 (3,48 milliards d'euros).
- L'année 2019 a également été marquée par le record du plan collectif le plus important jamais réalisé. Celui-ci a atteint 567 millions d'euros.



Source : Eres – Panorama de l'Actionnariat Salarié 2020

2. L'actionnariat salarié est une dimension à part entière de la politique RSE des entreprises.

- Les entreprises ayant une très forte culture d'actionnariat salarié semblent valoriser d'avantage leur capital humain : leur taux de départs volontaires est inférieur à celui des entreprises à très faible culture d'actionnariat salarié (7,2% contre 9,7%) et leur taux de licenciement est également inférieur (3,0% contre 5,3%).
- **Nouveauté :** Les entreprises à très forte culture d'actionnariat salarié se distinguent aussi par de meilleurs résultats en matière de contribution environnementale nette : NEC moyenne de +7%, contre -1% pour les entreprises à faible culture d'actionnariat salarié.

« Notre partenariat avec Sycomore AM et la NEC Initiative¹ permet d'enrichir cette partie du Panorama, en intégrant une dimension environnementale. Nous pouvons ainsi dresser le profil type de l'entreprise vertueuse qui pratique l'actionnariat salarié, dispose d'indicateurs RH plus performants et a une contribution environnementale nette supérieure à la moyenne. », analyse Mirela Stoeva, Directrice des études chez Eres.

3. Les actions souscrites dans le cadre des opérations d'actionnariat salarié continuent d'afficher un niveau de performance particulièrement élevé².

- Pour une détention de 5 ans, l'actionnaire salarié, ayant souscrit des actions de son entreprise entre 2006 et 2014, a été gagnant dans 81% des cas grâce à la décote. S'il a en plus bénéficié d'un abondement de 100%, le pourcentage d'opérations gagnantes grimpe à 93%.

« L'analyse de la performance des actions souscrites en 2008 montre également que l'actionnariat salarié traverse bien les crises boursières, grâce notamment aux avantages associés : décote et abondement qui permettent de réduire le risque de perte en capital. », explique Pierre-Emmanuel Sassonia Directeur associé d'Eres.

4. L'année 2020 sera une année de transition pour l'actionnariat salarié collectif dans le SBF120.

- 14 opérations ont été réalisées entre début janvier et fin juillet 2020 contre 26 sur la même période en 2019.

« Malgré cette baisse significative, on constate cependant que les salariés sont au rendez-vous : les premiers taux de participation aux opérations sont supérieurs aux années passées. », poursuit Mirela Stoeva.

« L'actionnariat salarié est aujourd'hui très largement soutenu par le pouvoir politique, et l'objectif que 10% du capital des entreprises françaises soit détenu par les salariés permet de disposer d'un cap clair. Le cadre légal et fiscal a ainsi évolué favorablement, et les effets commencent à être visibles. », conclut Pierre-Emmanuel Sassonia.

METHODOLOGIE :

- Le Panorama est basé sur **des données publiques** (documents d'enregistrement universels, communiqués de presse) et des informations issues de la FEAS (Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié).
- L'analyse ne porte que sur les opérations d'actionnariat salarié « collectives » (proposées à l'ensemble des salariés, au moins en France), de type augmentation de capital ou cession d'actions.
- L'historique est mis à jour en fonction de l'évolution de l'indice SBF120.
- Les résultats détaillés de l'étude seront disponibles ici : <https://www.eres-group.com/partage-du-profit/>

¹NEC INITIATIVE :

- **Net Environmental Contribution Initiative.**
- Indicateur créé grâce à un partenariat entre **3 entreprises fondatrices (Sycomore AM, I Care & Consult, Quantis).**
- Métrique intégrant de **multiples critères** d'impact mesurant **l'alignement des entreprises avec la transition écologique et climatique.**
- Note **allant de -100%** (forte contribution environnementale nette négative) à **+100%** (forte contribution environnementale nette positive à la transition).
- Source : www.nec-initiative.org et valeurs de NEC 1.0 calculées par Sycomore AM sur la base de données 2017, 2018, 2019.

² L'analyse ne constitue pas une prévision de la performance future d'une opération particulière. Les performances passées d'un investissement ne préjugent pas de ses performances futures.

A PROPOS...

Eres accompagne ses grands clients cotés et non cotés dans leurs projets d'actionnariat salarié, d'épargne salariale et retraite en France et à l'international, notamment en créant des fonds dédiés sur mesure en architecture totalement ouverte et en mettant en œuvre des solutions de gestion actif/passif pour les régimes de retraite.

Eres gère 3,1 milliards d'euros d'encours et compte 18 000 entreprises clientes et plus de 200 000 bénéficiaires dans de très petites entreprises mais aussi des grands groupes cotés.

Contacts presse :

Christine Singer (8:55)
christine.singer@huit55.com / 06 03 91 06 13

Pierre-Emmanuel Sassonia (Eres)
pierre-emmanuel.sassonia@eres-group.com



www.eres-group.com
Suivez-nous sur Twitter ! [@eres_group](https://twitter.com/eres_group)